

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : RESTRUCTURATION DE LA FONDERIE EN MAISON DE L'ENTRAIDE ET DE L'INSERTION - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES LOT 2 CHARPENTE BOIS - AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX - AUTORISATION DE SIGNATURE.

2025-12-N°17

VU les délibérations du Conseil municipal 2023-09-N°16 du 18 septembre 2023 et 2025-06-N°5 du 11 juin 2025 ;

Vu l'avis de la Commission interne d'analyse, qui s'est réunie le 3 novembre 2025 ;

Il convient de procéder, par voie d'avenant, à la prise en compte des travaux supplémentaires suivants, pour ce qui concerne le Lot n°2 - Charpente bois - dans le cadre de l'exécution du marché de restructuration de la Fonderie en Maison de l'Entraide et de l'Insertion :

- Bois complémentaire suite à un problème technique. Il n'est pas possible de réaliser le bâtiment comme imaginé par le bureau d'étude. En effet il y a trop d'efforts à reprendre sur la poutre béton existante. Il est proposé une solution en portique afin de répartir les efforts ce qui engendre un complément de bois : 4 807.00 € HT.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique et M. RYS Didier (+1)) votant **CONTRE** :

ARTICLE 1 - D'APPROUVER la passation de l'avenant n°2 pour le lot n°2 - Charpente bois - à intervenir avec l'entreprise AMBOIS, ainsi qu'il suit :

AIRE-SUR-LA-LYS							
Restructuration de la Fonderie en Maison de l'entraide et de l'insertion							
		Entreprise	Offre initiale du marché	Offre du marché suite à l'avenant n°1	Montant de l'avenant n°2	Pourcentage d'évolution (avenants n°1 et n°2)	Nouveau montant du marché
2	Charpente bois	AMBOIS	76 518.00€ HT	82 625.20€ HT	4 807.00€ HT	14.26 %	87 432.20 € HT

ARTICLE 2 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à effectuer les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

